

Domainaine Public

DP

JAA
1002 Lausanne

15 décembre 1994 – n° 1195
Hebdomadaire romand
Trente-et-unième année

Le souk budgétaire

Pour la cinquième année consécutive, la Confédération annonce un budget déficitaire. La dette fédérale n'est pas loin d'atteindre 90 milliards de francs. En comparaison internationale, la situation n'a rien d'alarmant. Et la reprise conjoncturelle contribuera sans doute à améliorer l'état des finances publiques.

Le déficit structurel par contre reste préoccupant, parce qu'il subsiste quand bien même l'activité économique redémarre. Le Conseil fédéral l'estime à 4 milliards de francs. La préoccupation est d'autant plus légitime que ni le gouvernement, ni le parlement, ni les partis politiques ne semblent prêts à traiter les causes du problème. Craignant d'affronter les intérêts organisés, ils préfèrent maquiller le malade par des mesures cosmétiques et tailler dans les dépenses là où la résistance est présumée faible. Illustration d'une indécision générale, en suivant le processus d'élaboration du budget 1995.

Déjà le démarrage s'annonce sous de mauvais auspices. Pourtant, en octobre 1993, le Conseil fédéral avait reconnu que les mesures d'assainissement décidées jusqu'alors ne suffiraient pas à rétablir l'équilibre budgétaire. Et d'évoquer la nécessité de simplifier normes, règlements et procédures administratives, de supprimer les prestations non prioritaires et de revoir les modes de subventionnement. Presque rien ne subsiste de ces bonnes intentions dans la préparation du budget 1995. Du côté des partis gouvernementaux, silence radio: on attend le projet du Conseil fédéral pour réagir, comme le ferait l'opposition en régime parlementaire. Quant à Otto Stich, il se heurte à la passivité de ses collègues qui se murent dans leurs forteresses départementales. Il impose alors des enveloppes d'économies à chaque département et finit par proposer des coupures concrètes.

Le résultat ne plaît pas aux partis bourgeois qui menacent de renvoyer le projet à son auteur: les économies sont jugées insuffisantes et il n'est dès lors pas question d'accepter les recettes nouvelles suggérées par le Conseil fédéral. Au creux de l'été, les partis gouvernementaux font enfin connaître leurs propositions: de rudimentaires calculs d'épicier qui fleurent l'improvisation

et n'ont d'autre but que de rassurer leurs clientèles respectives. En juin dernier pourtant, après le triple échec devant le peuple, ils avaient juré de dégager ensemble des priorités et de mieux collaborer avec le Conseil fédéral, question de restaurer la confiance dans les autorités.

La phase parlementaire n'arrange rien. Certes les députés parviennent à raboter encore quelques centaines de millions. Mais au total on en reste aux réductions linéaires qui par définition reflètent une absence de choix, aux économies factices qui consistent à retarder des dépenses – ainsi de la diminution de la part fédérale au fonds AVS – ou à les transférer aux cantons, à des expressions de mauvaise humeur qui relèvent de la guérilla et non d'une politique budgétaire. Les députés, au fil de votes innombrables et confus, se perdent dans des économies de détail: aide au cinéma pour protester contre le subventionnement d'un film consacré à Jean Ziegler; campagne contre le sida parce qu'une affiche a déplu; bureau de l'égalité pour assouvir quelque besoin de revanche masculine. Pitoyable. Et pour faire bonne mesure, des mentors de l'esprit de rigueur n'hésitent pas à voter une rallonge aux transversales alpines en faveur de la Suisse orientale. Contradictoire.

Ce n'est pas tant l'ampleur du déficit annoncé qui inquiète que la mollesse des responsables politiques, mal dissimulée derrière des coups de gueule sans lendemain. L'équilibre budgétaire ne se rétablit certes pas brusquement. Mais on est en droit d'attendre du Conseil fédéral et des partis gouvernementaux qu'ils donnent des signes positifs. Qu'ils affichent une volonté claire de trouver des solutions communes et de les défendre devant le peuple. Qu'ils esquissent l'avenir et proposent les choix, les arbitrages et les compromis nécessaires, le programme et les étapes qui y conduiront. C'est à ces conditions que renaîtra la confiance aujourd'hui défailante: quand les citoyennes et les citoyens auront le sentiment que les responsabilités sont exercées et que les autorités ne se contentent pas de réagir au jour le jour, dans le désordre et la précipitation.

JD

Roger Stéphane: un esprit libre dans le siècle

(ag) Roger Stéphane s'est inscrit à l'obituaire. Il avait dans *Tout est bien*, pour parler de la mort, réutilisé, avec coquetterie et crânerie, ce mot désuet familier à Chateaubriand dans les *Mémoires d'Outre-tombe*. Roger Stéphane citait cette page étonnante. La révolution de 1830 avait fait de Chateaubriand un homme privé. Il se rend à Venise et traverse Vérone où, dix ans plus tôt, il représentait la France au sommet des chefs d'Etat de la Sainte-Alliance. Il procède alors à une sorte d'appel des puissants qui s'affrontaient au Congrès de Vérone: empereur de Russie – mort, empereur d'Autriche – mort, roi de France – mort, roi d'Angleterre – mort, pape – mort. La liste est longue. Qu'est-ce donc que les choses de la terre «si tant d'hommes couchés avec moi sur le registre du congrès se sont faits inscrire à l'obituaire»?

Résistant

Roger Stéphane, écrivant à septante ans sa chronique *Tout est bien*, avait dû inscrire à l'obituaire ceux que très jeune il fréquenta comme des compagnons plutôt que comme des aînés ou des maîtres: Gide, Malraux, Martin du Gard ou, mais c'est un autre registre, Cocteau.

Au lendemain de la défaite de 1940, le pétainisme expliqua la déroute par la décadence morale de la France, à laquelle aurait contribué une littérature pourrie. Roger Stéphane, juif, d'une famille de la grande bourgeoisie bancaire, homosexuel, vécut personnellement la revanche. Entré dans la résistance, il fut chargé par Teitgen et Menthon de négocier avec Dunoyer de Segonzac, qui l'avait abrité à Uriage, près de Grenoble, quand, emprisonné sur l'ordre personnel de Laval à Fort-Barraux, de l'autre côté de la ville, il s'évada.

Au Château d'Uriage devaient être formés les cadres du nouvel Etat pétainiste, par une éducation de discipline scout et de lectures morales. S'y retrouvaient des hommes dont quelques-uns marquèrent effectivement la IV^e République, comme Paul Delouvrier, grand commis de l'Etat et surtout Hubert Beuve-Méry, fondateur du *Monde*, ce qui n'empêcha pas ce journal de participer, au départ, sans distance critique, aux polémiques sur le passé vichyste de Mitterrand. Le décadent Roger Stéphane assura donc la liaison avec Uriage, la vertueuse, qui rejoignit la Résistance à fin 1942.

L'action politique ne se conçoit pas sans

mise en scène et théâtralité. Roger Stéphane était capable d'y jouer avec maestria et culot. Qu'on lise son récit de l'occupation de l'Hôtel de Ville de Paris et les ordres du jour que publia le commandant Roger Stéphane à la manière de Bonaparte lors de la campagne d'Italie, avant d'aller le soir même coucher au Ritz où l'invitait un directeur apeuré par le nouveau cours des choses. Il prétendait tenir de Malraux, maître ès théâtralité, cette certitude que l'intelligence, c'est «la destruction de la comédie, plus le jugement, plus l'esprit hypothétique».

Un héros stendhalien

Ce furent plutôt les valeurs d'amitié et d'amour, qui l'engagèrent à la fois dans l'action, pourtant lucide sur la comédie des pouvoirs. Roger Stéphane a vécu, ainsi, ce double rôle comme un héros stendhalien.

Mais pour toute une génération, il sera le cofondateur de *l'Observateur*, dans lequel il engagea les six millions de l'héritage paternel, et l'animateur des combats menés pour la décolonisation.

Homme de liberté, réfractaire aux modes faciles, il s'est inscrit, volontairement et sans affectation à l'obituaire. ■

Le voyage de Chateaubriand

En 1833, Chateaubriand se rend de Paris à Venise par le Jura et le Simplon. Sur son carnet de route, une image comme une scène brève d'un cinéma noir-blanc, à quelques kilomètres de Pontarlier.

«J'arrivai de nuit aux Wastes du relais de Levier. Le caravansérail bâti en planches, fort éclairé, rempli de voyageurs réfugiés, ne ressemblait pas mal à la tenue d'un sabbat. Je ne voulais pas m'arrêter; on amena les chevaux. Quand il fallut fermer les lanternes de la calèche, la difficulté fut grande, l'hôtesse, jeune sorcière extrêmement jolie, prêta son secours en riant. Elle avait soin de coller son lumignon, abrité dans un tube de verre, auprès de son visage, afin d'être vue».

Cahiers et brochures politiques et portatifs

RÉFÉRENCES

René Longet
Le travail n'a de sens que s'il est partagé. Préface de Christiane Brunner. Edition Jouvence, 1994.

Roger-Louis Junod
Lettre ouverte aux socialistes du monde entier. L'Age d'Homme, 1994

(ag) Qu'est-ce qu'un livre? Définition du Grand Larousse du XIX^e siècle: «texte destiné à la divulgation sous une forme portative». La formule d'époque a gardé l'empreinte de la littérature de colportage quand, aux portes villageoises, glissés sous les lacets et les laines réchauffant les rhumatismes, étaient offerts un roman populaire de la bibliothèque bleue, un conte libertin ou un libelle contre le pouvoir. Portatif encore le livre réputé «de poche», à prix populaire, qui a été un renouvellement de l'édition. Et comme ces livres-là ont pris, si l'on ose dire, du volume, on a lancé récemment à Milan d'abord, puis en France des livres plus petits, poche revolver en quelque sorte, promus sous le slogan: pour le prix d'un café.

Les brochures politiques socialistes ont longtemps maintenu aussi cette tradition portative tout au long du XX^e siècle.

En Suisse romande, sous couverture rouge, pour 20 centimes, des textes de Paul Golay, E.-Paul Graber publiés au début du siècle; en Belgique, à Gand, «l'abonnement Germinal» éditait quelques classiques, notamment de Vandervelde et en 1945, à Paris, les éditions de la Liberté, boulevard Poissonnière, ont diffusé ainsi des brochures de Léon Blum ou Jean Jaurès.

J'ai rangé dans cette catégorie portative deux brefs essais de René Longet et Roger-Louis Junod (voir marge).

Le partage du travail

La discussion, sur ce thème, doit être d'abord ramenée à quelques données incontestables. Pour mémoire:

Le chômage est une forme aberrante du partage: les uns sont, de force, privés de travail, les autres sont poussés à accroître leur productivité. Depuis vingt ans le chômage a augmenté de manière constante dans l'OCDE-Europe, non seulement sous l'effet des crises, comme en 1973-1975 au moment du premier choc pétrolier, mais encore en période d'expansion économique: 3,6 millions en 1973, 23 millions en 1994. L'indemnisation du chômage, si elle est justifiée socialement, représente économiquement un coût élevé improductif.

Ou bien l'on conteste une de ces prémisses, notamment en affirmant que l'économie a la capacité de créer des nouveaux besoins et de nouveaux emplois, ce que dément l'évolution européenne sur vingt ans (pour la Suisse le processus ne s'est enclenché que depuis 1991), ou l'on entre en matière sur la répartition du travail. En quelques dizaines de pages, René Longet vous confronte, avant

toute dissertation, à ces données de base.

L'abondance

Jacques Duboin a renouvelé, avant-guerre déjà, avant que l'on parle de société de consommation, le mythe d'une société d'abondance. Marx imaginait qu'une économie qui fournirait «à chacun selon ses besoins» ne serait possible qu'après une période transitoire de socialisme. Duboin, lui, croyait qu'à certaines conditions, notamment une nouvelle conception de la monnaie, le «distributisme» était immédiatement possible. Roger-Louis Junod en donne une image actualisée: le revenu de chacun, destiné à la consommation, consiste en une carte de crédit inépuisable!

Dans la mesure où la surproduction inspirait la pensée de Duboin, Alfred Sauvy fit à cet ancien député de la Savoie une critique localisée. «C'est confondre le lac de Genève avec le débit du Rhône».

R.-L. Junod ne veut pas que se perdent les leçons de Duboin. Dans sa globalité, l'utopique société d'abondance ne semble pas près d'être réalisée. Mais l'influence de Duboin se retrouve dans des propositions nouvelles: le revenu minimum garanti, ou plus encore le deuxième chèque proposé par Aznar, finançant pour chaque individu son droit au perfectionnement non seulement professionnel, mais personnel. On se souvient de l'image forte qui dénonçait dans les années 30 les dysfonctionnements de l'économie: les locomotives, alimentées au Brésil en guise de charbon, avec du café invendu. Aujourd'hui, il faudrait parler d'un autre gaspillage: les milliards versés aux 20 millions de chômeurs européens. Dépense socialement indispensable, mais économiquement, humainement aussi choquante que la destruction d'aliments devant des ventres vides. ■

EN BREF

Alliance objective pour rejeter le budget de la Ville de Berne entre le Parti du travail, qui trouvait ce budget trop bourgeois, et les partis de droite, des radicaux aux automobilistes, qui le trouvaient trop rouge-vert. Le budget a été rejeté.

L'introduction du vote par correspondance dans le canton de Zurich a eu le même effet qu'ailleurs. Selon les localités, ce sont jusqu'à 40% des votants qui ont préféré cette manière de s'exprimer. De ce fait, les bureaux électoraux ont été assez déserts.

L'INVITÉ DE DP

Bretton Woods: les non-dits du 50^e anniversaire

Les anniversaires se prêtent aux examens de conscience. Les 50 ans des institutions de Bretton Woods – le FMI et la Banque mondiale – n'ont pas failli à la tradition et ont provoqué d'innombrables débats. En Suisse, un récent séminaire a réuni une centaine d'experts de tous bords, professeurs, industriels, ONG, fonctionnaires.

MARIO CARERA

président de la FEDEVACO
(fédération vaudoise de
coopération)

Le FMI est l'objet de plusieurs interrogations. La première concerne la redéfinition de son rôle depuis la fin du système des taux de change fixes, au début des années 70. Il devrait, disent des experts financiers, délaissier sa tâche de financement et d'ajustement dans les pays en voie de développement (PVD) ou dans les pays en transition à l'Est et se concentrer sur la surveillance monétaire. Ce vœu découle de l'incapacité des pays du G7 d'assurer une certaine stabilité monétaire internationale et de mettre de l'ordre chez eux (voir les déficits italiens, américains). Avec des conséquences fâcheuses: les besoins d'emprunt du groupe des Sept ont presque triplé depuis 1985, passant de 250 milliards de dollars à 636.

L'instabilité des taux de change et l'endettement ont en effet des coûts industriels très lourds et des conséquences négatives sur l'emploi et les gains financiers trop faciles. Mais comment le FMI pourrait-il faire le médecin dans les politiques macro-économiques des grands, alors que chaque gouvernement du G7, en contradiction avec ses déclarations, préserve jalousement sa marge de politique économique? Pourquoi laisserait-il soudain le FMI mettre son nez dans ses affaires? Le monde peut continuer à s'aligner, l'ajustement au Nord restera chasse gardée.

Une autre controverse concerne la création par le FMI de nouvelles liquidités internationales (les DTS) au profit des PVD et de l'Est. En appuyant une nouvelle allocation de 70 milliards de francs, soutenant ainsi la direction du FMI et les PVD, la Suisse s'est mise en porte-à-faux vis-à-vis des pays du G7, ce que les milieux privés helvétiques critiquent. Selon eux, il n'y a pas, globalement, de manque de liquidités et la distribution «d'argent gratuit» constitue un «faux signal». Cette analyse laisse de côté une question centrale: comment aider les 40% des pays membres dont les réserves monétaires ne couvrent que 10 semaines de financement des importations?

Les milieux privés se font pressants: avec la libéralisation mondiale le FMI doit se limiter à créer les fameuses «conditions-cadres» (inflation, taux de change et d'intérêts), ce qui stimulera les investissements privés. L'exemple des «marchés émergents» – l'Asie du sud-est notamment – est abondamment cité: 87% des 150 milliards de dollars investis là-bas l'an dernier proviennent de sources privées. La BM doit, elle, appuyer les réformes structurelles

internes vers le privé et, via l'une de ses filiales, multiplier les garanties de crédit pour les investisseurs.

Ce scénario se heurte à quelques préalables. L'endettement d'abord. Si la crise internationale a été évitée, le problème reste lancinant. En dépit de tous les rééchéonnements, la dette des PVD a doublé de 1982 à 1992 (1 703 milliards de dollars) et la dette multilatérale (envers le FMI, la BM, les banques régionales) a triplé durant la même période (304 milliards), notamment dans les pays pauvres. Rien d'étonnant puisque ces régions – l'Afrique en tête – ont largement été exclues des flux privés. Le problème, c'est qu'on continue à prêter pour rembourser, des crédits d'aide publique sont utilisés pour assurer le service de la dette multilatérale, qui n'est pas négociable: en cas d'arriérés, tout nouveau crédit est suspendu. Une aberration parmi d'autres: des crédits du FMI en appui aux dévaluations du franc CFA en Afrique de l'Ouest ont servi à payer les arriérés à la Banque régionale africaine. La vente d'une partie des réserves d'or du FMI, proposée par les Anglais, serait une bonne formule de désendettement.

Le «développement durable», ensuite, n'implique pas seulement du financement. La BM est certes devenue le plus gros banquier vert de la planète (2 milliards de dollars l'an dernier), mais elle est meilleure dans les programmes de «pollution industrielle», à forte composante technique, que dans ceux de «pollution liée à la pauvreté» (érosion, démographie, eau), qui impliquent une stratégie participative et souvent des changements de structure (par exemple une réforme agraire), politiquement très délicats pour les gouvernants.

La «conditionnalité» enfin est aujourd'hui unilatérale: le Sud et l'Est s'adaptent aux conditions du Nord. D'où souvent l'absence de consensus populaire autour de réformes perçues comme imposées de l'extérieur. Ce manque d'identification nationale est à la base de beaucoup d'échecs. Il faut revoir les termes de la «conditionnalité» et englober aussi les politiques du Nord (protectionnisme, déficits, commerce d'armes). Première étape: démocratiser les structures et accroître la transparence. La BM a engagé des réformes (unité indépendante d'évaluation, publications plus accessibles, réduction de son budget et pari sur la qualité), mais le FMI, lui, vit encore dans sa tour d'ivoire. ■

JUSTICE

Le secret de l'enquête pénale

(*réd.*) La semaine dernière, dans DP 1194, nous avons vu que le pouvoir des juges est lié à leur indépendance. Suite de la réflexion, avec le secret de l'enquête.

N'étant pas soumis à un autre pouvoir, les juges appliquent la loi à chacun, puissant ou misérable. Ainsi, dans le canton de Vaud où le pouvoir judiciaire existe vraiment, autogéré et hiérarchisé (contrairement à de nombreux Etats d'Europe occidentale, où il n'est qu'un bras de l'administration), il n'hésite pas à poursuivre un conseiller d'Etat, un conseiller aux Etats ou un conseiller national, un directeur de banque. Si personne ne critique de front cette situation idéale, elle suscite en France et en Italie, partiellement à Genève aussi, deux types d'objections: d'une part, que des élus du peuple ne sauraient être empêchés d'exercer leur pouvoir, législatif ou exécutif, par le pouvoir judiciaire; d'autre part, que la présomption d'innocence protège l'inculpé, puis l'accusé, jusqu'à la décision finale de dernière instance.

Contre le premier argument, il est facile de répondre que l'élu est élu pour respecter et appliquer les traités, la Constitution, les lois et règlements. Violant cette obligation fondamentale, il perd sa légitimité. Dans une démocratie, le magistrat (qui n'est pas de droit divin), ne jouit point d'un privilège immunitaire, sous réserve des règles le protégeant de la pure chicane, variables selon les systèmes (comparer M. Clinton aux USA, M. Fabius en France, M. Berlusconi en Italie et M. Ziegler en Suisse). Si le magistrat se place au-dessus des lois, le citoyen perd confiance en la justice, et c'en est fait du consensus démocratique.

Au second argument, on rétorquera que l'ouverture d'une instruction judiciaire n'abolit pas la présomption d'innocence. En revanche, sa publicité peut nuire à l'inculpé, même le briser. En outre, elle éclabousse ses proches, notamment son conjoint et ses enfants innocents, brocardés à l'école.

Or on constate que le plus souvent la médiatisation d'une enquête provient non pas du juge, mais de l'intéressé lui-même, ou de ses ennemis, ou de journalistes d'investigation.

Quel est donc le remède?

Au Royaume-Uni, la violation du secret de l'enquête est assimilée au «Contempt of Court», c'est-à-dire à l'offense à la Cour, passible d'une lourde peine d'emprisonnement. Tout un chacun est tenu au secret jusqu'à l'ouverture de l'audience de jugement.

En France, l'obligation du secret ne vise que la police et la justice, et non pas la partie civile, ni les témoins. La protection est donc dérisoire. Elle le serait aussi avec l'amendement qui fait tant de bruit, puisqu'il n'assortit pas la protection du secret de peines dissuasives.

Dans le canton de Vaud, tout fait relevant du

dossier de l'enquête est secret à l'égard de tous ceux qui n'ont pas accès au dossier. Le secret lie tout le monde, y compris les parties et leurs conseils. La violation est punie d'une amende jusqu'à 5000 francs.

Cette rigueur est justifiée. Elle prévient l'atteinte à l'honneur des proches, mais aussi la pression de l'opinion publique sur la justice. Cependant des cautèles sont nécessaires. En effet, une certaine publicité, limitée, se justifie si elle est indispensable à la poursuite de l'enquête ou pour rectifier des rumeurs. Dans de tels cas, le juge d'instruction cantonal vaudois peut donner des renseignements à la presse.

A cet égard, la femme ou l'homme public, en politique ou dans le monde du spectacle, qui prospère par la médiatisation, doit pouvoir tolérer une certaine transparence aussi lorsqu'elle ou il a des ennuis.

Mais l'hypothèse la plus grave est celle où le magistrat de l'instruction ou du Parquet laisserait délibérément filtrer des informations pour étayer la poursuite pénale. Un tel grief a parfois été entendu en France où, jusqu'à tout récemment, la Chancellerie, c'est-à-dire le pouvoir exécutif, était en mesure de paralyser la mise en examen d'un suspect protégé, par exemple un ministre ou un magnat de l'économie. Contre la raison d'Etat le magistrat judiciaire recherchait alors le soutien de l'opinion publique. Ce cas d'école serait bien triste pour la démocratie. Mais le remède est simple: l'indépendance de la justice, impliquant l'absence de toute ingérence du pouvoir politique dans l'administration de la justice et dans le recrutement et la promotion des juges. Cela existe. ■

Philippe Abravanel

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley (jd)
Rédactrice:
Valérie Bory (vb)
Ont également collaboré à ce numéro:
Philippe Abravanel
André Gavillet (ag)
Michel Joyet
Jean-Luc Seylaz (jls)
Charles-F. Pochon (cfp)
Forum: Mario Carera
Composition et maquette:
Valérie Bory, Murielle Gay-Crosier Marciano,
Françoise Gavillet
Administrateur-délégué:
Luc Thévenoz
Impression:
Imprimerie des Arts et Métiers SA, Renens
Abonnement annuel:
80 francs
Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1
case postale 2612
1002 Lausanne
Téléphone:
021/312 69 10
Télécopie: 021/312 80 40
CCP: 10-15527-9

L'esprit d'entreprise en hongrois

L'ouvrage de David Osborne et Ted Gaebler «Reinventing Government» vient d'être traduit en hongrois. Il a été salué comme une «première hirondelle» par le Hongrois Matyas Gaspar, consultant à Budapest, qui déplorait la quasi inexistence d'études et de traductions récentes sur la gestion, l'organisation, le personnel, lors d'une conférence sur «Les tendances de la gestion des collectivités locales dans les pays d'Europe centrale et orientale» à un séminaire du Conseil de l'Europe, à Ascona, les 28 et 29 novembre dernier.

A défaut d'une traduction française, la brochure «Quand l'esprit d'entreprise vient à l'Etat» est toujours disponible au prix de 12 francs (rabais dès 10 exemplaires) à *Domaine Public*, case postale 2612, 1002 Lausanne. Tél. 021/312 69 10, télécopie 021/312 80 40.

Vers quelles réformes

Les restructurations que subissent actuellement l'école et la formation ne se limitent pas à des fins d'eurocompatibilité des diplômés. On s'interroge sur les réponses pédagogiques à l'échec scolaire, et ce dans un contexte budgétaire qui suscite l'inquiétude des enseignants.

RÉFÉRENCES

Quand la réalité résiste à la lutte contre l'échec scolaire, Analyse du redoublement dans l'enseignement primaire genevois, Walo Hutmacher, Service de la recherche sociologique, Genève, Cahier no. 36, 1993.

L'École vaudoise en mutation, document interne, faisant la synthèse des réformes à l'examen, novembre 1994.

2^e rapport de la CREPO (Commission de réflexion sur l'enseignement post-obligatoire, à l'intention du DIP vaudois), avril 1994.

Dans ce rapport sont dessinées les grandes lignes du projet de «maturité spécialisée» pour les élèves de la voie moyenne, ceux de la division supérieure (les deux autres étant la division pré-gymnasiale et la division terminale). Cette maturité, distincte de la maturité académique comme de la maturité professionnelle (label Ofiamt), débouchera sur les futures HES pour les formations non gérées par l'Ofiamt: études sociales, pédagogiques, artistiques, para-médicales.

(vb) La mutation de l'école moderne, dans les années soixante, liée à l'émergence des classes moyennes et à la croissance du niveau de vie, a imposé la démocratisation des études dans un élan nécessaire. La place de l'élève dans la chaîne du savoir a été redéfinie, de manière moins unilatérale.

Dans la plupart des cantons romands, au lieu du système cloisonné primaire/secondaire, se mettait en place le schéma 6-3; six années de primaire et trois ans de cycle d'orientation, débouchant sur trois filières: études longues, voie moyenne, métiers. Aujourd'hui, l'exigence accrue quant aux connaissances comme la provenance planétaire des élèves redessinent le paysage éducatif.

Cependant, la question de l'échec scolaire est plus que jamais prégnante; elle est au centre d'une expérience-pilote genevoise, mais aussi présente dans la «mutation» de l'école vaudoise, que les parents d'élèves attendaient depuis des années.

Pénsons, parmi d'autres changements en cours, à la réforme de la division terminale, une division-impasse à laquelle on va s'efforcer de redonner une identité. Le canton de Genève, fort d'une tradition pédagogique historique, a consacré au cours des vingt dernières années de gros moyens à la lutte contre l'échec scolaire, ressenti comme un revers dans l'avancée de la société moderne.

D'importants efforts ont été consentis pour lutter contre le redoublement. Le taux en est alors passé de 4,5 à 1,5%, dans les années 80, rappelle Raymond Hutin, directeur du service de la recherche pédagogique genevois. Mais il est vite remonté à 4,5. Un exemple rapporté par le pédagogue français Philippe Meirieu éclaire la force d'inertie du système. Dans un établissement lyonnais, on avait choisi les six meilleurs élèves de quatre classes pour constituer une classe en soi. Six mois après, il y avait dans cette classe-là autant de mauvais élèves qu'ailleurs! «On a beau dire qu'on ne veut pas de sélection: le système reste humiliant pour une partie des élèves», résume Raymond Hutin.

La «rénovation de l'école primaire» genevoise, qui tentera dès septembre 95, dans dix écoles pilotes, de limiter les redoublements, d'instaurer l'évaluation formative au lieu des notes, d'individualiser les parcours de formation, de faire travailler les enseignants en équipe, suscite des mouvements divers.

Si certains enseignants constatent que l'institution ne fait que reprendre à son compte ce qui se pratiquait déjà (s'adapter aux ryth-

mes d'apprentissage différents des élèves), d'autres s'inquiètent de la rapidité des réformes, que cela concerne la maturité, le cycle d'orientation, les futures HES, la formation des maîtres. Une «Coordination enseignement», critique, rassemblant des enseignants de gauche, vient de voir le jour à Genève.

Les acquis d'une pédagogie novatrice demeurent, même si entretiens sont venus se greffer les effets de la crise. Les changements qui se préparent à tous les degrés du système se font avec des budgets resserrés et des enseignants mécontents. Cela, alors que d'importants crédits vont aux maturités professionnelles et aux HES dépendant de l'Ofiamt.

C'est dans ce contexte que s'inscrit la mue de l'école vaudoise: dans un climat difficile, caractérisé par la résistance de tous les syndicats d'enseignants à la menace d'augmentation du temps de travail, l'une des mesures les plus impopulaires issues du plan de redressement budgétaire. Le chef du DIP, le socialiste Jean Jacques Schwaab, mise sur les profs, en affirmant vouloir leur donner davantage de responsabilités et en espérant les motiver de cette manière.

Le calendrier de la réforme vaudoise est serré: 1996. Les dysfonctionnements constatés dans les trois filières DP, DS et surtout DT y ont poussé mais aussi, bien sûr, la réforme de la maturité fédérale, ainsi que la nécessité de mieux cibler les futurs débouchés pour les élèves de la voie moyenne (DS). Par ailleurs, entre autres modifications du système scolaire, le chef socialiste du DIP s'est attaqué à ce qui était réputé intouchable du temps de l'ancien chef radical de l'instruction publique, la sélection précoce en 5^e, curiosité vaudoise. Parmi les pistes étudiées: allègement des programmes en 5^e et passage à une sélection à deux vitesses, tenant compte des élèves moins rapides, sans pour autant freiner les «bons élèves», compromis bien vaudois. Le changement devra de toute façon être avalisé par le Grand Conseil, où nombre de parlementaires bourgeois tiennent, dit-on, à la sélection précoce.

Donner plus d'autonomie aux établissements comme aux enseignants suffira-t-il à ancrer les réformes, alors que ces mêmes enseignants dénoncent la dégradation de leurs conditions de travail? A Genève, l'assemblée générale d'un syndicat d'enseignants, la SPG, a décidé de geler la rénovation de l'école primaire «si les moyens en personnel (...) ne sont pas attribués au prochain budget 95». ■

Œuvre paradoxale pour un temps de confusion

REPÈRES

Denise Emery, professeure à l'ESAV, à Genève, suit une formation de lissière puis étudie la gravure au Québec avec Francine Simonin et Irène Whittom. Lauréate du prix Ourmanský en 1993, elle participe à de nombreuses expositions en Suisse et à l'étranger.

Charles Juliet, né à Jujurieux, en 1934, dans l'Ain, fréquente une école militaire jusqu'à 23 ans, puis commence des études de médecine, avant de se consacrer à l'écriture. Après 15 ans de solitude, il publie à l'instigation de Georges Haldas, *Fragments*. Suivront *Rencontres avec Bram Van Velde* aux Editions Fata Morgana, puis 3 tomes de *Journal*, aux Editions Hachette, en 1978.

Surprise et étonnement à la Galerie Rosa Turetsky à Genève. En un temps où triomphe le n'importe quoi, l'à-peu-près, Denise Emery nous invite à contempler une série de gravures et découvrir l'édition originale du livre *Ce chemin*, suite de poèmes de Charles Juliet, qu'elle accompagne de douze planches, imprimées et éditées par les soins de Raymond Meyer à Pully.

La technique minutieuse et répétitive du trait fin reconstitue la matérialité du tissu ou de la page d'écriture manuscrite. Celle-ci se met en mouvement et son rythme obsessionnel et envoûtant saisit l'œil de l'observateur. Elle suggère une vibration subtile, dense, tendue qui conduit à l'essentiel. Elle impose la contemplation comme «des partitions quasiment silencieuses», selon l'expression de Denis Lessard, critique d'art québécois.

Le paradoxe naît de la matérialité immédiate qui suggère l'immatériel. Nous sommes loin ici de l'art abstrait et conceptuel. Denise Emery et Charles Juliet tendent vers un même point où le réalisme de la page gravée conduit à l'infini. Les douze textes de Charles Juliet complètent admirablement et sans effet de pléonasme ce sentiment de dépouillement où triomphe la transcendance. Deux formes – gravure et écriture – qui suscitent des réminiscences pascaliennes incontestables, où Beckett surgit en fantôme dans la suite de traits gris – comme des grains entre néant et infini.

Méditation silencieuse à la fois rigoureuse et limpide, cette exposition offre un répit salutaire dans l'agitation contemporaine. L'œuvre de ces deux artistes, dépouillée de l'inutile encombrement plastique et verbal, purifie l'œil et l'esprit. Cette exigence est bénéfique à celui qui prend le temps de s'arrêter un peu, de chercher la lueur dans l'épaisseur des ténèbres bruyantes, de laisser vaciller sa raison et d'écouter en soi l'écho «dans ce pays dont il n'avait jamais été l'hôte...» (Charles Juliet). ■ Michel Joyet

EXPOSITION

Mulhouse et la Suisse

(cfp) «Parmi tous ces amis qui nous veulent du bien, les Suisses sont les plus redoutables. Bien que n'ayant jamais voulu de nous dans leur Confédération, ils continuent à considérer l'Alsace comme une sorte de canton raté. Leur compassion part d'un bon naturel; mais plus que tous les autres, il y a lieu de se méfier des pavés bien intentionnés lancés par des gens dont l'emblème national est un ours (sic)...» (avant-propos de Germain Mul-

ler, paru dans le livre de Frédéric Hoffet, *Psychanalyse de l'Alsace*.)

La mémoire des Suisses est sélective en matière d'histoire nationale. On le constate dans le débat sur l'Europe. Il est dès lors utile de franchir les frontières pour retrouver certaines traces. A Mulhouse, le Musée historique présente actuellement et jusqu'à début mars une exposition sur *Mulhouse 1293-1798, ville libre et république*. C'est une occasion de retrouver les liens, brisés par la Révolution française, qui unissaient la cité du Sundgau à notre pays. A la suite d'accords avec Berne et Soleure, en 1466, puis Bâle (1506), Mulhouse fut admise «comme alliée de la Confédération helvétique» en 1515.

«Pour les Suisses, lit-on en parcourant cette exposition, la ville est un poste stratégique avancé, en bordure de la plaine d'Alsace, une place forte permettant de veiller sur leurs intérêts dans le Sundgau, un lieu d'étape entre le plateau suisse et la Lorraine». D'autres documents attestent cette alliance et la participation aux Diètes. Une illustration tirée d'une chronique montre, à la Diète de Baden, en 1531, «les députés assis au-dessous des écussons de leurs cantons respectifs, à droite celui de Mulhouse.»

En 1798, c'est la réunion à la France, par une décision des Bourgeois, qui marque la séparation du voisin helvétique. Le chroniqueur de la famille Engelmann écrit: «Ainsi nous perdîmes d'un seul coup notre précieuse Constitution et notre indépendance, conquise par nos vaillants ancêtres depuis des temps immémoriaux et maintenue au prix de leur sang et de leurs biens, ainsi que notre précieuse alliance avec l'honorable Confédération suisse...» Mais il n'y a pas de nostalgie chez le Conservateur du Musée historique de Mulhouse. Il prépare pour 1997 une exposition sur le développement de sa ville après la perte de sa souveraineté. ■

MÉDIAS

La mode des images en trois dimensions s'impose même dans la presse alternative. Le mensuel uranais *Alternative* a présenté un sujet local selon ce procédé, qui oblige à toucher le journal avec le nez avant de l'éloigner. Encore faut-il avoir de bons yeux pour trouver ce qui est caché.

Procès en appel pour Jean Musy, journaliste, reponsable de la radio associative Radio Zone qui arrose le bassin genevois. Accusé par un propriétaire de cabaret et ex barbouze pour «recl de bandes magnétiques et diffusion d'écoutes téléphoniques à caractère privé» Jean Musy qui dénonçait en 1988 sur ses ondes un trafic d'armes vers l'Iran, attendra le 18 janvier prochain pour connaître le verdict du Tribunal de Bourg-en-Bresse.

«Quelle histoire, qui parle, qui écrit?»

(jls) *Sur les quais d'Alexandrie (c'était en été 1946), des gamins nous harcelaient et criaient leur camelote. Je crus entendre «cartes à jouer». C'était en fait des «cartes à jouer» qu'ils proposaient à notre curiosité. Cartes à jouer, cartes à jouer? Les deux pour Jean Pache, poète du désir et fabulateur plein de ruses.*

REPÈRES

Jean Pache, *Le Discours amoureux d'un commis voyageur*, Ed. Empreintes, Lausanne, 1994.

A l'origine du *Discours amoureux d'un commis voyageur*, une collection de cartes postales, trouvées dans une brocante, et dont une trentaine ornent le livre de Jean Pache dans un ordre qui pourrait dessiner une histoire.

L'incarnation des fantasmes

Mais comment interpréter le rapport entre ce qu'on lit sous la plume du narrateur et ce qu'on voit sur ces photographies? Jeunes femmes dévêtues, postures naïves ou provocantes, sous-entendus égrillards dans la tradition d'un certain libertinage parisien: ces images ont-elles été déterminantes dans la relation vécue entre deux êtres? Ont-elles inspiré à l'expéditeur une entreprise de séduction et rendu possible une liaison dont elles attesteraient la vérité «historique»? Ou ces cartes ont-elles simplement flatté chez le narrateur des fantasmes qu'il voudrait nous faire partager en élaborant sous nos yeux cette fiction d'une «sublime et/ou pitoyable histoire d'amour?»

Cartes à jouer, cartes à jouer. Mais qui joue ce jeu, qui trouve ici sa jouissance: les héros, le narrateur, le lecteur? On voudrait, pour bien parler de l'ambiguïté de ce *Discours amoureux*, disposer d'un mode verbal qui pourrait être aussi bien l'indicatif de l'historien que le conditionnel du fabulateur, dire à la fois le recto et le verso de ce texte.

Le langage du désir

A partir de ces cartes postales, le narrateur va donc reconstituer ou rêver une relation amoureuse entre un commis voyageur et une jeune cousette ou ouvrière d'usine. Ses propos à lui manquent singulièrement d'ardeur et de tendresse. Si au recto de ces cartes le désir parle un langage éloquent, les messages du verso ne savent que dire le train-train d'une vie professionnelle. Elle n'écrit pas, ne répond pas. Le narrateur ne peut donc qu'inventer ce personnage en empruntant son corps, son visage, son charme aux cartes qu'il a sous les yeux et imaginer son comportement à partir de ce qu'on pourrait appeler la logique et les lieux communs du désir. Ainsi prendra corps une histoire d'amour un peu boiteuse, un peu ratée, dans le Jura bernois des années vingt. Plus librement inventée que le héros, la jeune femme est un être comme les aime Jean Pache. Elle vit un vrai

désir, découvre les exigences et les richesses de son corps. Les postures proposées par les cartes qu'elle reçoit, elle les imite devant son miroir, elle les offre à son amant. Hélas! Ce quadragénaire n'est pas à la hauteur de sa chance, ni de ce qu'il a su faire naître en elle par ces images qui furent son discours amoureux. Peur de s'engager, désirs vite rassasiés, il aura été un piètre amant qui l'abandonnera sans s'être expliqué. Elle se mariera. «On dirait FIN».

A l'arrière-plan, le récit dessine leur époque, ce que racontent les journaux du temps: la guerre du Rif, la mort d'Isadora Duncan, l'affaire Sacco et Vanzetti, à Berlin la montée du nazisme, bref toute une réalité humaine et politique à laquelle ils ne prêtent guère attention. Mais il y a surtout, en filigrane dans le texte, le présent du narrateur qui est aussi le nôtre: les guerres, les boat people, le mur de Berlin:

«Sang. Eclaboussures. Partout ces morsures qui déchiquettent les chairs. Les vociférations des imams, le tapioca de la bonne conscience, les seigneurs de la guerre en rut, les curées pontificales. Une civilisation bascule».

Jean Pache a les yeux bien ouverts sur le monde dans lequel nous vivons. Mais il n'en est pas moins «accroché à ses très riches heures d'écriture» et à ses plaisirs de «fabulateur pervers».

Les éditions Empreintes, qui ont fêté cet automne leurs dix années d'existence, nous offrent ici un beau livre digne de leur catalogue et de leur réputation de bienfaisance. ■

PRESSE ALÉMANIQUE

Match pour deux hebdos

Les grandes manœuvres se poursuivent entre éditeurs alémaniques. L'hebdomadaire que lancera Ringier l'an prochain s'appellera *Reflex*. L'hebdomadaire *Facts* de l'éditeur du *Tages Anzeiger* sera imprimé quand même par Ringier, en vertu d'arrangements pris lorsque le *Tagi* a voulu participer à l'entreprise de *TeleZüri*, lancée par Roger Schawinski et Ringier. ■